

# RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE

**RETARDATEUR DE MASSE CE EN 934-2  
A EFFET PLASTIFIANT ET RÉDUCTEUR D'EAU**

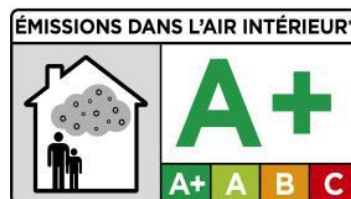


## AVANTAGES PRODUITS

- Retarde le début de prise des mortiers
- Prolonge le temps de maniabilité
- Facilite la mise en place des bétons
- Effet plastifiant et réducteur d'eau
- N'affecte pas les résistances mécaniques
- Consommation de 0,1 à 0,4 % du poids du ciment

## DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Fabriqué en France
- Sans chlore, sans odeur



\*émission de substances volatiles dans l'air intérieur présentant un risque de toxicité par inhalation sur une échelle de classe de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions)



web

## DÉFINITION ET PRÉSENTATION DU PRODUIT

RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE est un liquide qui, mélangé à l'eau de gâchage, permet de retarder la prise des bétons de 4 heures à 36 heures sans en affecter les résistances mécaniques.

RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE a un effet plastifiant sur les bétons et permet donc de réduire l'eau de gâchage et de faciliter la mise en place des bétons.

## DOMAINES D'APPLICATION

RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE s'emploie pour remédier aux problèmes suivants :

- L'évaporation de l'eau trop rapide due aux fortes chaleurs,
- Les reprises entre différentes coulées, ce qui permet de réaliser un bloc homogène avec des bétons coulés à des temps différents,
- L'influence de l'aiguille sur la couche durcie dans les bétons vibrés à l'aiguille.

## CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Composition :	Adjuvant
Aspect :	Liquide
Couleur :	Translucide
Densité :	1,20 +/- 0,03
Températures limite d'application :	+ 5°C à + 50°C
Solubilité et nettoyage des outils :	Eau

## PROCÈS VERBAUX – RÉFÉRENCES

Conforme à la norme CE EN 934-2 : tableau 8.

## CONSEILS GÉNÉRAUX D'EMPLOI

### 1 - Préparation des supports

Les surfaces à traiter doivent être propres, sèches, dégraissées, dépoussiérées et adhérentes.

### 2 – Mise en œuvre

RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE se met directement dans l'eau de gâchage que l'on réduira sensiblement.

La quantité RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE à utiliser dépend uniquement du temps de retard de prise désiré et de la température.

### 3 – Application

RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE, peut être utilisé de 0,1 à 0,4 % du poids du ciment. Utilisé à 0,2 % du poids du ciment, RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE retardera la prise d'un béton dosé à 350 kg par m<sup>3</sup> à 20°C de 4 heures à 6 heures.

Exemple de dosage à 0.1 % du poids du ciment :



web

MORTIER (CPJ 45)	DEBUT DE PRISE	FIN DE PRISE
<b>TEMOIN</b>	3 h 48 mn	4 h 49 mn
<b>RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE</b>	8 h 28 mn	10 h 18 mn
<b>DELAI</b>	+ 4 h 40 mn	+ 5 h 29 mn

MORTIER (CPJ 45)	FLEXION (bars) à 28 jours	COMPRESSION (bars) à 28 jours
<b>TEMOIN</b>	51,2	375
<b>RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE</b>	52,5	425

#### 4 - Consommation

De 0,1 à 0,4% du poids du ciment.

#### 5 - Finition

RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE ne nuit pas aux caractéristiques mécaniques du mortier et n'altère nullement les qualités des bétons et mortiers et ces derniers peuvent être revêtus sans problème.

## PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

En général, un essai préalable permet de définir rapidement la quantité de RETARDATEUR DE PRISE POUR BÉTON, MORTIER ET PLÂTRE à mettre suivant les ciments utilisés et le retardement voulu. Attention. Peut provoquer une allergie cutanée. Éviter de respirer les aérosols, brouillards, fumées, gaz, poussières, vapeurs. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau et au savon.

## TRANSPORT ET STOCKAGE

Transport : non soumis à la réglementation des transports.

Stockage et conservation : aucune précaution particulière, trois ans en emballage d'origine fermé.

## TEINTE

Translucide.

## CONDITIONNEMENTS

Dose : 60 ml pour un sac de 35 kg de ciment.

Bidon : 2,4 kg et 6 kg.

Jerrican : 12kg et 24 kg

Fût : 260 kg.

Les renseignements fournis par la présente notice sont donnés à titre indicatif. Ils sont basés sur notre connaissance et notre expérience à ce jour. Ils n'entraînent aucune dérogation à nos conditions générales. Ils ne peuvent en aucun cas, impliquer une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité quant à l'utilisation de nos produits. L'applicateur doit s'assurer d'être en possession de la dernière édition de cette fiche technique. Annule et remplace les précédentes éditions. Edition du premier trimestre 2021.



web